



PROCES VERBAL DE SEANCE DU 30 MARS 2021

Le Président ouvre la séance.

Présents : MALAVIEILLE Patrick, ~~MONTENEZ Karine~~, PEREZ Joseph, BALDIT Laurence, BRUN Christian, ARCANGIOLI Annie, MIGLIORE Sébastien, MUNOS Evelyne, JOUVERT Norbert, KORDJANI Anissa, DART Didier, EUGENE Pascale, ALBEROLA André, GINEYS Mireille, ADJOUADI Messaoud, ~~KUBICA Marc~~, JOUVE Rosemonde, DUMAS Hubert, ~~DUMAS Anne-Claire~~, BAUDUCCO Claude, ~~PORTALEZ Marie-Line~~, ~~AKAN Yavuz~~, SOUSTELLE Marie-Claude, MADRIGNAC André, ~~ABEILLON Céline~~, ~~BOUIX Ludovic~~, ~~LAHONDES Amandine~~, ~~BLANCHARD Françoise~~, MERAND Didier

Avaient donné procuration de vote :

MONTENEZ Karine	à	PEREZ Joseph
ABEILLON Céline	à	JOUVERT Norbert
KUBICA Marc	à	DUMAS Hubert (à partir de 19 h 00)
DUMAS Anne-Claire	à	BRUN Christian
PORTALEZ Marie-Line	à	DART Didier
AKAN Yavuz	à	MIGLIORE Sébastien

Absents excusés : LAHONDES Amandine et BOUIX Ludovic

Monsieur le Maire adresse, au nom du conseil municipal et en son nom personnel, ses sincères condoléances à Monsieur MIGLIORE pour la perte de son grand-père.

Il a une pensée émue pour la famille de Monsieur Guy SCUDERI dont les obsèques se sont déroulées dans l'après-midi. Celui-ci fût ancien conseiller municipale de 1995 à 2001 et pendant près de 20 ans, il fût Président des Joyeux Mineurs. Une minute de silence est observée pour lui rendre hommage.

Monsieur le Maire met aux voix le procès-verbal de la séance du 23 février dernier

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Monsieur le Maire, avant d'aborder l'ordre du jour, donne quelques informations.

Concernant le recrutement du poste adulte-relais, un jury a été organisé et la candidature de Monsieur BENHAIDA Mustapha a été retenue.

Monsieur KUBICA fait un point sur la situation d'Intermarché, fermé de manière administrative du fait de prescriptions de la commission de sécurité non appliquée.

Ladite commission a émis, un quatrième avis défavorable en date du 14 septembre 2020 laissant à l'établissement un délai de 3 mois pour la mise en conformité des points relevés par la commission.

Monsieur KUBICA revient sur l'historique et explique la procédure. Il ajoute qu'une pré-visite, en présence du préventionniste, sera organisée le jeudi 1^{er} avril prochain et ce afin de pouvoir rouvrir le magasin dans les meilleurs délais.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Sous-Préfet ordonnant, au regard de ces faits, une fermeture immédiate de l'établissement. Il ajoute que l'objectif est une ouverture rapide pour le personnel et la population mais qu'en aucun cas, elle s'effectuera sans les conditions de sécurité optimum. La procédure de fermeture administrative n'est pas anodine son nom respect pour avoir de lourdes conséquences humaines et entraîner la responsabilité du Maire. Il cite des exemples.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication.



I – Session budgétaire

Madame BALDIT, à l'appui d'un support projeté, rappelle les notions budgétaires, les étapes et le cadre applicable par les collectivités territoriales.

A – Comptes administratif 2020 de la ville et des Budgets annexes

Pour la ville

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	4 875 528.25 €	6 728 794.63 €	583 642.18	1 834 463.93 €
Résultat de l'exercice		1 853 266.38 €	-749 178.25	
Report année N-1		760 627.62 €	-744 483.80	
Résultat de clôture		2 613 894.00 €	-1 493 662.05 €	

Soit un résultat de clôture de 1 120 231.95€

Madame BALDIT demande à Monsieur le Maire de quitter la salle et procède au vote.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Pour le budget annexe IRAI

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	29 601.16 €	16 753.29 €	16 750.78 €	29 601.20 €
Résultat de l'exercice	-12 847.87 €			12 850.42 €
Report année N-1		6 935.16 €		20 631.97 €
Résultat de clôture		-5 912.71 €		33 482.39 €

Soit un résultat de clôture de 27 569.68 €.

Madame BALDIT demande à Monsieur le Maire de quitter la salle et procède au vote.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Madame BALDIT ajoute, compte tenu de la levée d'option en date du 31.décembre 2019 et du remboursement intégral de l'emprunt, que l'opération bâtiment industriel IRAI s'achève et que le budget annexe soit dissout.

Elle propose, au regard des résultats de clôture tant en section de fonctionnement que d'investissement, la dissolution dudit budget annexe. Elle ajoute qu'une décision modificative intégrera ultérieurement au budget primitif le résultat constaté ci-dessus et ce, dès que la dissolution dudit budget sera effective.

Pour le budget annexe « Opérations de lotissement »

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	34.48 €	34.48 €	5254€	
Résultat de l'exercice			-5 254 €	
Report année N-1		3 763.48 €	-344 603.33 €	
Résultat de clôture		3 763.48 €	-349 857.33 €	

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication.



Soit un résultat de clôture de 346 093.85 €

Madame BALDIT demande à Monsieur le Maire de quitter la salle et procède au vote.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

B – Approbation du Compte de Gestion 2020 de la ville et des budgets annexes

Madame BALDIT rappelle qu'il s'agit de la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Elle indique que les documents transmis, pour la ville et pour les budgets annexes, sont conformes aux comptes administratifs.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

C – Affectation des comptes de résultats pour la ville et les budgets annexes

Pour la ville

C e	Résultat réalisé sur l'exercice 2020	Résultat reporté exercice 2019	Résultat à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	-749 178.25 €	-744 483.80 €	- 1 493 662.05 €
Fonctionnement	+1 853 266.38 €	+ 760 627.62 €	+ 2 613 894.00 €

Les résultats seront affectés au budget primitif 2021 :

En section d'investissement :

En affectation réserve au 1068 : 1 493 662.05 €

En section de fonctionnement :

Recettes à l'article 002 : 1 120 231.95 €

Pour le budget annexe IRAI

C e	Résultat réalisé sur l'exercice 2020	Résultat reporté exercice 2019	Résultat à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	12 850.42 €	20 631.97 €	33 482.39 €
Fonctionnement	-12 847.87 €	6 935.16 €	-5 912.71-

Les résultats seront repris ultérieurement, par décision modificative, au budget général :

En section d'investissement :

Au 1068 : 33 482.39 €

En section de fonctionnement :

A l'article 002 : - 5 912.71 €

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

Pour le budget annexe « Opérations de lotissement »

C e	Résultat réalisé sur l'exercice 2020	Résultat reporté exercice 2019	Résultat à la clôture de l'exercice 2020
Investissement	-5 254 €	-344 603.33 €	-349 857.33 €
Fonctionnement	0 €	+3 763.48 €	+ 3763.48 €

Les résultats seront affectés au budget primitif 2021 :

En section d'investissement :

Compte 001 : - 349 857.33 €

En section de fonctionnement :

Recettes à l'article 002 : 3 763.48 €

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**



D – Vote des taux

Madame BALDIT explique qu'il convient, comme chaque année avant le vote du budget, de fixer les taux des impôts dit de « ménage ». Elle ajoute que les bases sont revalorisées et communiquées chaque année par l'Etat. Elles sont fixées pour 2021 à 3 220 319 pour la taxe foncière et à 11 959 pour la taxe foncière non-bâti.

Elle rappelle les incidences liées à la réforme sur la fiscalité directe locale et notamment le fait que les collectivités locales n'ont plus à voter le taux de la Taxe d'Habitation.

Madame BALDIT propose de maintenir les taux appliqués depuis 1995 et qui sont fixés à

Foncier bâti	54.19 % (part du département 24.65 % - part communale 29.54 %)
Foncier non-bâti	79.27 %

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

E - Budget primitif de la ville et budget annexe "Opérations de Lotissement"

Madame BALDIT, à l'appui d'un support projeté, développe les divers éléments constitutifs du budget :

- les dépenses et les recettes par section et par chapitre,
- les emprunts et l'état de la dette par habitant et leur projection sur près de 20 ans-
- les rations

La consolidation comptable est la suivantes

Budget 2021	Fonctionnement	Investissement	Total
Commune	7 849 316 €	5 003 590 €	12 852 906 €
Lotissement	3 763.48 €	349 857.33 €	353 620.81 €
TOTAL	7 853 079.48 €	5 353 447.33 €	13 206 526.81 €

Madame BALDIT se félicite de la situation financière et de l'état de la dette. Elle ajoute que la maîtrise du fonctionnement et la gestion rigoureuse au quotidien ouvrent la possibilité de belles réalisations tout en maintenant des interventions de proximité. Elle remercie Madame VILLE-CHAULET pour son investissement et l'attention portée aux doléances des élus non aguerris aux finances. Elle ouvre le débat.

Monsieur le Maire remercie Madame BALDIT pour cette présentation.

Madame ARCANGIOLI, au nom du groupe communiste, remercie Madame BALDIT pour cette présentation ainsi que l'administration pour leur investissement au quotidien. Elle revient sur la maîtrise du fonctionnement et la gestion de la masse salariale. Le présent budget traduit les orientations du programme de campagne. Les études en cours sur les bâtiments vont également dans ce sens. Cet acte budgétaire est à l'image des besoins de la vie communale.

Monsieur DART, au nom du groupe socialiste, remercie à son tour Madame BALDIT ainsi que l'administration pour ce moment particulier de la session budgétaire. Malgré le contexte particulier, ce budget de près de 12 000 000 € dont un excédent de 2020 de 1.12 millions est intéressant. Il permet de préparer l'avenir. Les efforts réalisés par une



gestion rigoureuse du fonctionnement, de la masse salariale, de la dette, le maintien des taux de fiscalité avec une compensation de la taxe d'habitation, pour le moment figée en décaissement. Il se félicite du montant consenti au fonctionnement des associations et de la part réservées aux investissements

Monsieur BRUN, pour le groupe des indépendants, est tout à fait d'accord avec les deux précédentes interventions. Il se félicite de la situation budgétaire et des travaux qui vont se réaliser. Il demande une réflexion sur l'embauche d'un agent pour les services techniques.

Monsieur MIGLIORE, pour le groupe de la société civile, souligne un travail partagé piloté par la commission des Finances. Malgré le contexte sanitaire, ce budget permet d'innover, de poursuivre les travaux en transversalité. La rationalisation et la maîtrise budgétaires permettent de se projeter et donne l'opportunité d'aller encore plus loin dans les orientations. Il remercie l'administration.

Monsieur MERAND remercie Monsieur le Maire, ainsi que l'assemblée pour la gestion budgétaire.

Monsieur PEREZ souligne le travail d'équipe réalisé tout au long de l'année et oriente son propos sur deux points :

- des orientations menées en campagne électorales et dégagées par Monsieur le Maire
- un travail de fond de tous les conseillers municipaux et la recherche de financements et de subventions qui ne pourraient aboutir sans l'important réseau de Monsieur le Maire. Il l'en remercie.

Monsieur le Maire remercie chaque groupe et Monsieur PEREZ pour leur intervention. Le vote du budget est une étape importante de l'année. Il revient sur les éléments sur lesquels la majorité municipale a été élue mais ajoute que l'on peut toujours rencontrer des imprévus mais qu'il faut tenir la "corde" et tenir ses engagements. Il revient sur la désaffection des citoyens à l'égard des politiques. C'est pourquoi il insiste donc sur le fait de ne pas faire de démagogie et de ne pas promettre l'infaisable. Ce premier budget se réalise dans un contexte difficile mais l'histoire de la commune, après sa désindustrialisation, montre qu'elle a toujours su surmonter les difficultés même si, dit-il : « ici il faut déployer encore plus d'efforts qu'ailleurs.

Monsieur le Maire revient sur le contexte sanitaire, avec près de 95 000 décès, et les difficultés inquiétantes rencontrées dans le pays.

Il cite le domaine de la Santé et rappelle son combat pour l'installation de la maison de santé pluridisciplinaire. Il remercie ensuite à son tour Madame la Directrice Générale des Services.

Monsieur le Maire a pour objectif de rester fidèle, depuis 1995, à une politique volontariste de la municipalité visant à améliorer le cadre de vie des grand'combiens. Il revient également sur la question de logement et rappelle l'engagement d'Habitat du Gard au travers de son plan pluriannuel d'investissement.

Il ajoute que peser sur les choix des partenaires demande beaucoup d'investissement et d'énergie. C'est ainsi qu'en 2021, beaucoup de projets verront le jour : EPIDE, EHPAD, sécurisation du barrage etc...

Il conclut sur le fait que ce budget est un acte de foi pour l'avenir du territoire. Fort d'une gestion précise conjugée à des mesures conservatoires :

- pas d'augmentation des taux d'imposition depuis 1995
- des projections raisonnables en matière de recettes



- des projets d'investissement significatifs
- des études inscrites au budget qui forgeront les chantiers du mandat dans l'objectif de mieux identifier les coûts des prestations.

En résumé, c'est un budget qui a :

- du sens : il répond aux besoins de la population
- du souffle : par ses investissements
- des perspectives : les études permettront de penser l'avenir

Pas d'observation supplémentaire
Les deux budgets sont votés à l'unanimité

VI - Attribution d'une bourse aux étudiants de la commune

Madame MUNOS revient sur le contexte sanitaire qui frappe les étudiants. Elle dresse un constat de leurs craintes et des soucis soulevés par les enquêtes nationales.

A cet effet, elle propose d'allouer une bourse exceptionnelle d'un montant de 150 € aux étudiants domiciliés sur la commune.

Pas d'observation
Adopté à l'unanimité

VII - Signature du marché pour la réfection et la mise en sécurité de la "Rue des Ecoles"

Monsieur PEREZ revient sur la décision du 4 novembre dernier de lancer un marché (MAPA) pour la réfection et la mise en sécurité de la rue des Ecoles. Il rappelle le contexte.

Seule la société JOUVERT a déposé une offre à hauteur de 121 637 € HT. Les caractéristiques techniques et financières ont été validées par le maître d'œuvre

Monsieur PEREZ ajoute que les travaux débuteront la première quinzaine du mois d'avril et s'effectueront sur près de 3 mois. Une campagne d'information pour les riverains du quartier et la commune de Sainte Cécile d'Andorge sera réalisée

Pas d'observation
Adopté à l'unanimité

VIII - Demande de subvention pour les festivités de Charbon Ardent

Madame BALDIT rappelle que depuis 2017 Alès Agglomération a rétribué aux communes membres la compétence "culture". En ce sens, l'organisation des festivités de Charbon Ardent revient à la commune. Malgré le contexte, une programmation, dont le thème sera arrêté courant du mois d'avril, est en réflexion.

Madame BALDIT propose comme chaque année de renouveler les demandes participations financières auprès du Département et de la Région.

Pas d'observation
Adopté à l'unanimité

IX - Attribution d'une subvention à l'association de production DICK

Laurent

Madame BALDIT informe que l'association "P'tites et grand'combines" avec le soutien de l'association de production DICK Laurent réalise sur la commune un court métrage sur le thème "recherche de soi et tolérance". Elle explique le projet et son déroulement sur le territoire et propose de soutenir l'action en octroyant une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Pas d'observation
Adopté à l'unanimité



X - Participation financière à la rédaction d'un ouvrage

Monsieur JOUVERT fait part des travaux réalisés par Monsieur VIGUIE Gregory, Historien-Géographe, sur le monument aux morts et les poilus morts pour la France durant le conflit de 1914-1918. La commune en comptait 421. Il propose de soutenir ces travaux par une participation financière à hauteur de 4 900 € sur 3 ans.

Monsieur le Maire fait un point historique à ce sujet. Il ajoute que la philosophie de cet ouvrage et de montrer l'horreur de la guerre et de porter haut et fort les actes de paix.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

XI - Programme des festivités 2021 : soutien aux acteurs culturels par l'insertion d'une clause d'annulation des contrats COVID 19

Monsieur PEREZ indique que malgré la crise sanitaire la commission des festivités a travaillé sur un programme de manifestations. Il les cite et propose de soutenir les acteurs culturels, en cas d'annulation des prestations par rapport au contexte sanitaire, en insérant dans les contrats une cause d'annulation avec le versement d'une prestation à hauteur de 30 % de son coût total.

Monsieur PEREZ ajoute que les marchés du 1er mai et du 8 mai ne seront ni avancées ni reculées. Les cérémonies du 8 mai se dérouleront en soirée.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

XII - Vœu contre la fermeture de 34 lits des SSR locomoteur et neuro du Centre Hospitalier Alès en Cévennes

Monsieur le Maire propose l'adoption d'un vœu contre la fermeture de 34 lits des SSR locomoteurs et neuro au CH d'Alès. Sa rédaction a été adressée à tous les membres de l'assemblée avec la convocation de la séance.

Monsieur le Maire ajoute que la situation sanitaire complexe a des conséquences sur les actes médicaux la déprogrammation de certaines opérations.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

XIII - Vœu en faveur de la reconnaissance du caractère urgent du bloc obstétrical au Centre Hospitalier et attribution de la prime d'urgence pour le personnel de ce service

Monsieur le Maire propose l'adoption d'un vœu contre la fermeture de 34 lits des SSR locomoteurs et neuro au CH d'Alès. Sa rédaction a été adressée à tous les membres de l'assemblée avec la convocation de la séance.

**Pas d'observation
Adopté à l'unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 00.

**Le Maire de La Grand'Combe
Vice-Président d'Alès Agglomération
Vice-Président du Département**

Patrick MALAVIELLE